

CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - **ATHIS-MONS** **sncta**

SYNDICAT NATIONAL
DES CONTRÔLEURS
DU TRAFIC AÉRIEN

CT local du 3 septembre (part 1 / 2)

Répartition des effectifs :

Pour un effort solidaire et partagé

LE CT LOCAL QUI DEVAIT INITIALEMENT SE REUNIR FIN JUIN (REPORTÉ VU LE CONTEXTE SOCIAL TENDU DU MOMENT) S'EST TENU LE 3 SEPTEMBRE DERNIER. À L'ORDRE DU JOUR NOTAMMENT, L'AFFECTATION PAR ZONES DES MAIGRES RESSOURCES ICNA. L'ENJEU : DES ÉQUIPES A 11 À L'HORIZON 2019 EN ZONE EST COMME OUEST OU BIEN DES ÉQUIPES A 11,5/10,5 ?

« Affectations des ressources » : un débat tendu mais un résultat satisfaisant pour le SNCTA

En novembre dernier, autant de nouvelles ressources avaient été affectées à l'Est qu'à l'Ouest, l'administration souhaitant prendre le temps de mesurer l'impact sur le trafic des changements espace. Au vu des temps de formation, le SNCTA et l'UNSA avaient vivement contesté cet attentisme et quitté le CT en forme de protestation. Pendant ce temps-là, la CGT se gaussait, titrant « le fiasco de l'amateurisme syndical ».

Depuis, le temps a fait son œuvre, personne ne peut nier que le rééquilibrage en terme d'ouvertures secteurs des deux zones s'est bel et bien opéré. Aujourd'hui le nombre de PC en salle est quasiment identique et une hausse est prévue en zone Est du fait du nombre de C en équipes.

En conséquence, pour commencer à infléchir le différentiel PC à venir entre nos deux zones, l'administration a proposé que **les 2 AVE d'automne soient affectés à la zone Ouest et que ceux du printemps soient répartis de façon égale entre les deux zones : 2 pour la zone Est et 2 pour la zone Ouest.**

SNCTA et UNSA ont soutenu cette proposition qui a ainsi été adoptée. (La CGT l'a refusée, portant seule l'exigence d'affecter 5 AVE à l'Est et 1 AVE à l'Ouest).

En parallèle nous avons obtenu que l'administration réouvre rapidement le dossier « différentiel d'effectifs entre les 2 zones » pour poser les éléments sur la table et discuter de façon pragmatique sur le chiffre à définir.

Congés et service minimum en zone Est : un corollaire qui doit être traité

Constatant la volonté de l'administration de faire converger les effectifs de nos deux zones, nous avons (re)demandé, avec les autres syndicats, la révision de la Note De Service « congés et absences » pour enfin aligner officiellement la zone Est sur la zone W. Nous avons également (re)demandé la fin de la discrimination vis-à-vis de la zone Est qui a, en cas de grève, un schéma d'ouverture supérieur à celui de la zone W (+1 secteur l'après-midi).

Mais l'administration n'a pas accédé à ces deux demandes, pourtant unanimes de la part des syndicats.

Afin de défendre l'intérêt de tous les PC du CRNA Nord, le SNCTA reste mobilisé pour que l'administration aborde le dossier "différentiel" dès les prochaines semaines.

Nous maintenons la pression pour la révision de la note de service congés et absences en faveur de la zone Est.

Enfin, nous porterons en CT DO, et ce dès le 29 septembre prochain, la demande de révision à la baisse du service minimum de la zone est.

